



Communiqué de presse
6 février 2025

Tempêtes en Bretagne

CCR estime le coût entre 130 M€ et 160 M€ pour le régime Cat Nat

La Bretagne a été touchée par une succession de tempêtes entre le 23 et le 29 janvier 2025, dont le passage a été accompagné de fortes précipitations causant des débordements sur les départements concernés, notamment en Ille-et-Vilaine. Plusieurs cours d'eau sont entrés en crue : la Vilaine a atteint des niveaux d'eau comparables, voire au-dessus de ceux de 2001, causant des dommages sur les communes situées le long de ce cours d'eau.

CCR - Caisse centrale de réassurance - estime que le coût des événements pris en charge dans le cadre du régime Cat Nat s'élève entre 130 M€ et 160 M€ pour le marché de l'assurance soit entre 6 000 à 8 000 sinistres habitations et professionnels assurés. Au moins 50 % du montant de ce coût estimé seront pris en charge directement par CCR dans le cadre du régime Cat Nat français.

Il est rappelé que le régime Cat Nat permet aux assureurs de bénéficier des couvertures de CCR contre les catastrophes naturelles, avec la garantie illimitée de l'État.

Ce chiffre est issu des capacités de modélisation de CCR. Le coût estimé prend en compte les données dont nous disposons à ce jour. Il pourra être réévalué progressivement en fonction de l'actualisation des données.

A propos de CCR :

Réassureur public, CCR propose, avec la garantie de l'État et dans l'intérêt général, des couvertures contre les catastrophes naturelles et les risques non assurables aux compagnies d'assurance opérant en France. Acteur incontournable de la réassurance, CCR est reconnue pour son expertise dans la gestion des risques et pour la qualité de ses activités de recherche et d'analyse scientifique.

Contacts presse :

Charles VAN DEN BOOGAERDE – charles.vandenboogaerde@elabe.fr – 06 30 10 85 57

Irène DEDEYAN – irene.dedeyan@elabe.fr – 06 74 61 38 76

